

La Voix des Travailleurs

Bulletin du groupe communiste trotskiste **La Lutte**

16 janvier 2015

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » Karl Marx

Stib

Ne laissons pas nos ennemis de classe dresser les travailleurs les uns contre les autres!

La manifestation du 11 janvier à Paris a été le point culminant d'une série de manifestations spontanées de soutien à la liberté d'expression et en réaction à l'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo. Et il est clair qu'on peut partager l'indignation de ces millions de personnes que des dessinateurs soient tués pour avoir exprimé leur opinion, qu'un ouvrier et des policiers le soient pour s'être trouvés là au mauvais moment, ou que les clients d'un magasin soient tués simplement parce qu'ils sont juifs.

Ceux qui ont commis ces assassinats se sont attaqués à un symbole de la liberté d'expression pour faire savoir qu'être en désaccord avec eux est un délit puni de mort. Et s'ils se sont attaqués à des journalistes désarmés, mais aussi à tous ceux qui se trouvaient sur leur passage, ce n'est pas seulement par lâcheté. C'est parce que leur message s'adresse d'abord au monde du travail : après la liberté d'expression, ils s'attaqueront à celle de contester, de manifester, de revendiquer et ils tueront des militants politiques ou syndicaux.

Pour ces gens-là, l'Islam n'est qu'un prétexte, un moyen pour asseoir leur pouvoir, en commençant par leur communauté : par la terreur, ils veulent imposer que les travailleurs issus de pays musulmans soient sous leur contrôle. Et pour cela ils ont besoin d'opposer les travailleurs d'origine musulmane aux autres, alors que les travailleurs doivent avant tout être unis, quelle que soit leur nationalité, religion, origine ou langue.

En divisant les travailleurs, mais aussi en détournant les jeunes des vrais combats à mener, ils font finalement le jeu du grand patronat qui, lui, se moque bien, des religions et des frontières quand il s'agit d'exploiter les pauvres. En ce sens, ils sont avant tout des ennemis du monde du travail.

Mais, évidemment, ce n'est pas pour cette raison que Hollande et toute une clique de chefs d'Etat ont manifesté en tête du cortège. Et pas n'importe lesquels : Netanyahu qui massacre des palestiniens par milliers, Porochenko qui fait assassiner des syndicalistes en Ukraine, Bongo qui emprisonne journalistes et opposants au Gabon, ou Choukry, le premier ministre Egyptien, pays où une personne vient d'être condamnée à trois ans de prison pour athéisme. Tous ces diri-

geants détestent la liberté d'expression et ils détestent encore plus Charlie Hebdo ! Ce sont eux les responsables de ce qui arrive.

Aujourd'hui des régions entières d'Afrique sont dans une misère sans espoir, le Moyen-Orient est retourné 50 ans en arrière à cause des guerres de Bush et consorts et de leurs destructions. Comment imaginer que les peuples de ces pays ne nourrissent pas de la haine contre ceux qui sont responsables de cela ? C'est sur base de cette colère que des petits chefs djihadistes et des apprentis dictateurs arrivent à recruter.

En Europe même, toute une génération de jeunes se retrouve aujourd'hui sans avenir : il n'y a pas de travail, avec ou sans diplôme. Mais pendant qu'ils végètent au chômage, quand ils y ont droit, d'autres vivent dans le luxe et gaspillent des milliards dans la spéculation tout en refusant d'investir pour créer des emplois. Les politiciens ne leur proposent rien d'autre que de l'austérité, le durcissement des contrôles et, comme en Belgique, l'exclusion du chômage. Et pour ces jeunes qui sont en plus d'origine étrangère, ils sont en butte au racisme, harcelés par la police et accusés d'être responsables du chômage. Comment imaginer que parmi ces jeunes il n'y en ait pas qui finissent par nourrir de la haine contre ce système ?

Le système capitaliste profondément injuste sème la barbarie dans le monde, ici comme ailleurs. Ce qui est barbare, c'est ce système qui permet que les uns s'enrichissent de la misère des autres.

Aujourd'hui les dirigeants politiques et religieux veulent unir tout le monde derrière eux dans la « guerre contre le terrorisme ». Cela servira à justifier le durcissement des contrôles en Europe et leurs interventions militaires en Syrie, en Irak ou d'autres à venir. Mais ce n'est pas avec plus de prisons et plus de guerres que les choses vont aller mieux, au contraire !

Ce n'est d'ailleurs pas pour cela que des millions de personnes ont manifesté. Mais au delà de l'émotion, il faut se rendre compte qu'une machine à diviser est en marche et que, loin de s'opposer les uns aux autres, les travailleurs auraient tout intérêt à unir leurs forces contre leurs exploiters, contre le capitalisme, pour mettre enfin un terme à la cause réelle de toute cette barbarie.

Après l'avoir lu, fais circuler ce bulletin

Nos propres revendications

Les syndicats ont signé 3 CCT avec le patron le 9 décembre 2014 : une sur l'organisation du travail, une sur le temps de repos entre deux prestations et une sur la communication des horaires de travail. Nous n'avons pas été invités aux assemblées syndicales où notre sort s'est discuté. Et ces assemblées syndicales elles-mêmes ressemblent de plus en plus à des chambres d'entérinement des accords décidés entre les permanents syndicaux et la direction. Il faut briser ce fonctionnement bureaucratique et mettre nos revendications à l'agenda par notre propre mobilisation.

Suppression des services coupés avec ...

La CCT sur l'organisation du travail promet une réduction des services coupés à un maximum de 21% du nombre total de services sur base journalière dans chaque entité pour le 1^{er} septembre 2017. Or la CCT du 18 avril 2011 promettait déjà un maximum de 23%. En supposant que les mesures seront bien appliquées, à ce rythme-là, les services coupés existeront encore dans 50 ans !

... embauches et augmentations salariales

Un « groupe de travail paritaire » est prévu notamment pour le suivi de cette mesure, comme si la question ne pouvait pas être réglée informatiquement. La réalité est que le patron veut garder les services coupés pour assurer l'offre de transport aux heures de pointe avec un effectif minimum. Il faut exiger la suppression des services coupés, mais donc aussi une embauche supplémentaire et une augmentation salariale générale de 200 euros nets par mois pour compenser la perte des primes « coupé ».

11 heures de repos minimum entre deux prestations pour tous

La CCT relative au temps de repos réaffirme la dérogation à la loi du 16 mars 1971 qui garantit un temps de repos de minimum 11 heures entre deux prestations. Ce temps peut être réduit à 10 heures minimum dans le 4/6 classique, dans le « hors roulement », dans le cas de permutations et de déclassements. Cette dérogation est loin d'être une exception puisqu'elle concerne facilement la moitié des services quotidiennement dans chaque dépôt. Et 11 heures de repos, ça ne correspond même pas à 6 heures de sommeil quand on décompte le temps des déplacements, des repas et des autres occupations quotidiennes. Il ne faut pas céder au chantage du patron qui prétend qu'il faut choisir entre notre sommeil et nos rendez-vous, nos activités. Bien sûr qu'il y a

moyen de respecter les 11 heures de repos minimum tout en satisfaisant nos besoins familiaux !

Suppression des « hors roulement »

La CCT relative à la communication des horaires de travail accorde la connaissance du service l'avant-veille à 18 heures pour les travailleurs « hors roulement ». Une amélioration très faible par rapport à la situation juste antérieure, la veille à 11 heures, et toujours en recul par rapport à la situation avant la mise en œuvre du plan « harmony », trois jours avant la prestation. La direction se réserve en plus la possibilité de changer l'horaire après cette limite en cas de « force majeure » et d'en avvertir le travailleur par téléphone, et cela sans aucune autre limite de temps. Le « hors roulement » est insupportable, la vie de famille est déstabilisée, impossible de s'organiser sans perdre du temps à faire des permutations ou demander des déclassements dont l'approbation dépend du bon vouloir des chefs. Il faut exiger la suppression à terme du « hors roulement » et la communication des horaires 5 jours à l'avance, comme la loi l'impose pour les crédits-temps, dans la période transitoire.

Retour aux bons de retard comptabilisés à 150%

La CCT sur l'organisation du travail rappelle que les bons pour retard involontaire, code 11, ne sont plus intégrés dans le compte-temps qu'à 100% pour les services de moins de 8 heures. Avant, ils étaient comptabilisés à 150% indépendamment de la durée du service. Ainsi, à la fin de l'année, le patron paye moins de sursalaire puisque le solde du compte-temps dépasse moins ou ne dépasse plus le pivot de 2088/2096 heures par an. L'escamotage récurrent d'un certain nombre de bons de retard, qui ne sont pas comptabilisés du tout, montre à quel point le patron rechigne à payer des heures supplémentaires. Il faut exiger la comptabilisation de tous les bons de retards à 150% !

Marre des cacahuètes

Pour faire passer la pilule, le patron promet d'ajouter un temps de pause de 5 minutes au break actuel de 20 minutes pour le 6 juillet 2015. Mais ces 25 minutes de pause ne seront effectives que si le dispatching est empêché de mettre la pression sur les chauffeurs pour redémarrer plus tôt en cas de retard. Le patron promet aussi la fin des services coupés à maximum 19h30, au lieu de 20h00 actuellement, pour le 1^{er} septembre 2017. Mais l'amplitude complète est encore de maximum 12h30. C'est une amélioration dérisoire pour des services dont il faut exiger la suppression.